



LETTRE OUVERTE A L'ATTENTION DU MINISTRE DE LA CULTURE

Les pigistes de France TV et de TV5MONDE doivent bénéficier des mesures de chômage partiel

Paris, le 27 avril 2020

Monsieur le Ministre de la Culture,

Le Syndicat National des Journalistes a salué le décret publié le 17 avril dernier qui permet aux journalistes rémunérés à la pige de bénéficier des mesures de "chômage partiel". Ce texte, très attendu par la profession, est une première mesure de protection essentielle pour les plus précaires d'entre nous.

Hélas, nous constatons qu'une situation administrative complexe empêche de très nombreux confrères et consœurs rémunérés à la pige de bénéficier des mesures de chômage partiel. C'est notamment le cas pour ceux qui travaillent dans des entreprises où votre ministère joue pourtant un rôle de tutelle, comme France Télévisions ou TV5Monde !

En effet, les sociétés de l'audiovisuel public annoncent être "non éligibles" aux dispositifs d'activité partielle, et en conséquence elles ne permettent pas à leurs journalistes pigistes d'en bénéficier.

Certes, Radio France, Arte ou France Médias Monde ont déjà mis en place des mesures d'accompagnement larges et précises de leurs salariés non-permanents. Mais ce n'est toujours pas le cas de France Télévisions ou de TV5Monde.

De nombreux journalistes, au sein des rédactions de l'audiovisuel public, sont donc aujourd'hui privés de toute aide, en raison d'une anomalie administrative ! Nous vous demandons donc d'intervenir dès que possible pour qu'ils ne soient plus exclus du dispositif de "chômage partiel".

Au-delà du cas spécifique des journalistes rémunérés à la pige, le SNJ demande également que tous ceux (CDD, intermittents, cachetiers...) qui travaillent régulièrement pour l'audiovisuel public puissent bénéficier au plus vite d'un dispositif de soutien.

En vous remerciant pour votre attention et dans l'attente de votre réponse écrite, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Emmanuel Poupard
Premier Secrétaire Général du SNJ

Hélène Stiefel
Déléguée syndicale du SNJ à TV5Monde

Raoul Advocat
Délégué syndical central du SNJ à France Télévisions